



ARRÊTÉ

Pôle Sécurité, Citoyenneté et Réglementation
Arrêté modificatif portant nomination des membres de la
commission de contrôle chargée de la régularité
des listes électorales dans la commune de DRACY-LE-FORT

N° 71-2020-11-26-015

LE PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Julien CHARLES en qualité de préfet de Saône-et-Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2020-08-24-004 du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Jean-Jacques BOYER, Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2020-11-23-026 du 23 novembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune de Dracy-le-Fort ;

Considérant qu'il convient de modifier les noms des délégués désignés par Mme la Présidente du Tribunal Judiciaire de Chalon-sur-Saône ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône :

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° 71-2020-11-23-026 du 23 novembre 2020 est modifié comme suit :

« Sont désignés, pour trois ans, et a minima jusqu'au prochain renouvellement intégral du conseil municipal, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau ci-après.

Prénom et NOM	QUALITÉ
Marie-Claude PALMACE	Conseiller municipal titulaire
Danièle GODEY	Conseiller municipal suppléant
Michel CARRE	Délégué de l'administration titulaire
Denis KUGENER	Délégué de l'administration suppléant
Jean-Claude WURTZ	Délégué du Tribunal Judiciaire titulaire
Annie LEGRAND	Délégué du Tribunal Judiciaire suppléant

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la Sous-Préfecture de Chalon-sur-Saône et M. le maire de Dracy-le-Fort sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Saône-et-Loire et affiché aux lieux habituels de la commune et sur son site internet lorsqu'il existe.

Fait à Chalon-sur-Saône, le 26 novembre 2020

LE PRÉFET,
P/le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet,

Jean-Jacques BOYER.